



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017 A 20 H 30

Le dix avril deux mille dix-sept, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Serge LINON, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etait absente : Aline JACQUET.

Etaient absents excusés et ont donné procuration : Mme Cristel MARTINEZ a donné procuration à Jacques POUGET et Charles LONJOU a donné procuration à Sébastien NODARI.

Monsieur Stéphane DOLO est désigné secrétaire de séance.

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2017, en vue de son approbation. Aucune observation n'est faite et le compte rendu est approuvé à la majorité avec une opposition (Sébastien NODARI) et 2 abstentions (Charles LONJOU et Patricia CHATELIN).

Information sur les décisions prises depuis la dernière séance :

2017-11 : TARIFS PISCINE 2017 :

Article 1 : A partir de l'ouverture de la saison 2017, les tarifs de la piscine municipale de Lalbenque sont fixés comme suit :

TARIF BAIGNADE		
Détail	Enfants (gratuit pour les moins de 5 ans)	Adultes (à partir de 18 ans)
Tarif Matin	1.50 €	2.50 €
Tarif Après-Midi	2.50 €	3.50 €
Tarif Soir	1.50 €	2.50 €
Carte 10 entrées matin et soir	12.00 €	22.00 €
Carte 10 entrées après-midi	22.00 €	32.00 €

COURS : LECONS DE NATATION ENFANT / ADULTE	
1 séance de natation (45 mn)	13 €
Forfait 10 séances	120 €

COURS : AQUAGYM/AQUATONIC ADULTE	
1 séance d'aquagym (1 h)	7 €
Forfait 10 séances	60 €
Forfait 20 séances	120 €

ACTIVITES JEUNES (de 7 à 15 ans) EN PERIODE SCOLAIRE	
Forfait période	25 €

ACTIVITES ADOS (14 à 18 ans) VACANCES SCOLAIRES	
1 séance (1 h)	3 €
Forfait ½ saison (8 séances)	20 €
Forfait saison (16 séances)	35 €

Autres tarifs : autres services	
Groupe scolaire : écoles du territoire de la CCPLL + 3 RPI* limitrophes	gratuit
Groupe scolaire : écoles hors territoire de la CCPLL et des 3 RPI limitrophes	1.2 €/l'entrée
Groupe scolaire : collège, lycée	1.2 €/l'entrée
Centre de loisirs, colonies, établissements :	1.5 €/l'entrée

2017-12 : Je vous informe que je valide la proposition de devis n° 11083 pour un montant de 6 697.50 € HT soit 8 037 € TTC à la SARL CAUMON GRILLAGES pour effectuer la fourniture et pose de la clôture à la traverse des jardins. La facturation sera en fonction du métré contradictoire, dans tous les cas, la fourniture et pose du grillage sera fixée pour un prix unitaire de 23.50 € HT.

2017-13 : Je vous propose de retirer la décision n° 2017-12 car je choisis et je valide la variante concernant la fourniture du grillage en simple torsion galvanisé au prix unitaire de 24.5 €. Je vous propose le devis n° 11083 pour un montant de 6 982.50 € HT soit 8 379 € TTC à la SARL CAUMON GRILLAGES pour effectuer la fourniture et pose de la clôture à la traverse des jardins. La facturation sera en fonction du métré contradictoire, dans tous les cas, la fourniture et pose du grillage sera fixée pour un prix unitaire de 24.50 € HT.

2017-14 : Décision de modification de l'acte constitutif de la régie piscine « entrées », les recettes afférentes aux droits d'entrées à la piscine municipale sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- 1°) numéraire,
- 2°) chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public,
- 3°) **carte bancaire.**

2017-15 : Décision d'acquisition d'un camion Mercedes type B0918N36C au garage Moulin Poids lourds de Lavilledieu (07) pour un montant de **11 000 € HT soit 13 200 € TTC**, année 2004, 244 125 kms.

2017-16 : Décision d'acquisition d'un bras ampliroll mécanique modèle SC005-42 année 2016 plus caisson longueur 4.60 m, largeur 2.35m et hauteur 0.60m, pour **19 000 € HT soit 22 800 € TTC**.

ORDRE DU JOUR

1 – Affectation des résultats 2016 pour le budget principal et pour le budget gymnase

BUDGET PRINCIPAL :

La section de fonctionnement est arrêtée pour les montants suivants :

Total des recettes : 1 842 632.01 €

Total des dépenses : 1 645 065.37 €

Excédent de l'exercice : 197 566.64 €

Excédent antérieur de l'exercice : 40 000 €

Résultat cumulé de clôture : 237 566.64 €

La section d'investissement :

Total des dépenses : 843 693.88 €

Total des recettes : 949 704.63 €

Résultat d'investissement : 106 010.75 €

Résultat antérieur : - 141 884.21 €

Résultat de clôture : - 35 873.46 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : 770 370 €

Recettes : 581 510 €

Déficit : - 188 860 €

Besoin de financement de clôture : 224 733.46 €

Projet d'affectation :

Affectation au 1068 : 224 733.46€ (obligatoire)

Affectation complémentaire : 333.18 €

Soit un total d'affectation en investissement : 225 066.64 €

Report en fonctionnement : 12 500 €

Compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :

Recettes : 56 471.89 €

Dépenses : 39 445.60 €

Excédent de l'exercice : 17 026.29 €

Excédent antérieur de l'exercice : 29 343.45 €

Résultat cumulé de clôture : 46 369.74 €

Section d'investissement :

Dépenses : 26 866.77 €

Recettes : 27 425.90 €

Résultat d'investissement : 559.13 €

Résultat antérieur : **83 172.10 €**

Résultat de clôture : 83 731.23 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : **23 000 €**

Excédent d'investissement de clôture : 60 731.23 €

Pas de besoin d'affectation au budget 2017 car excédent d'investissement.

Report intégral de l'excédent en fonctionnement : ligne 002 : 46 369.74 €.

Compte administratif du budget GYMNASSE :

Section de fonctionnement :

Recettes : 55 715.23 €

Dépenses : 13 306.24 €

Excédent de l'exercice : 42 408.99 €

Excédent antérieur de l'exercice : 41 333.70 €

Résultat de clôture de fonctionnement : 83 742.69 €

Section d'investissement :

Dépenses : 43 333.32 €

Recettes : 30 333.32€

Résultat d'investissement : - 13 000 €

Déficit antérieur : - 22 666.32 €

Résultat de clôture : - 35 666.32 €

Pas de restes à réaliser.

Besoin de financement de clôture : - 35 666.32 €

Projet d'affectation au budget 2017 :

Affectation obligatoire au 1068 : 35 666.32 €

Affectation complémentaire de : 76.37 € soit un total affecté de 35 742.69 €

Report en section de fonctionnement : 48 000 €.

Après examen et délibération les affectations de résultats détaillées ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

2 – Vote des taux des taxes directes locales pour 2017

Suite à la réunion de la commission des finances le 3 Avril 2017 sur les orientations budgétaires, il a été présenté le produit prévisionnel de la fiscalité communiqué par les services de la direction des Finances.

Le produit fiscal perçu en 2016 s'élevait à 495 657 € après le vote des taux à la hausse de 2%, le produit réellement perçu en 2016 est de 496 746 €.

Le produit fiscal attendu en 2017 s'élève à 498 010 € à taux constants. Donc une augmentation du produit de 2 353 €.

Taxe d'habitation : **11.10 %**

Taxe Foncière bâtie : **14.50 %**

Taxe foncière non bâtie : **137.18 %**

CFE 2016 : **17.00 %**

TOTAL DU PRODUIT	à taux constants	498 010 €
-------------------------	-------------------------	------------------

Monsieur le Maire propose le maintien des taux pour 2017.

Après délibération, l'assemblée vote pour le maintien des taux pour 2017 à la majorité avec une abstention celle de Patricia CHATELIN.

Taxe d'habitation : **11.10 %**

Taxe Foncière bâtie : **14.50 %**

Taxe foncière non bâtie : **137.18 %**

CFE 2016 : **17.00 %**

3 – Présentation et vote des budgets 2017 pour le budget principal, le budget gymnase et le budget annexe assainissement

Budget principal

Voici la présentation du BUDGET DE FONCTIONNEMENT par grandes masses :

Le budget est présenté pour un montant de 1 847 905 € en dépenses et en recettes.

DEPENSES

O11	Charges à caractère général	568 987.00 €
O12	Charges de personnel	800 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	116 980.00 €
66	charges financières	31 300.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	85 500.00 €
O22	Dépenses imprévues	20 000.00 €
O23	Virement à la section d'investissement	181 067.00 €
73923	Reversement sur F.N.G.I.R	42 571.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 847 905.00 €

RECETTES

O13	Atténuations de charges	8 000.00 €
70	Produits des services	325 720.00 €
73	Impôts et taxes	575 768.00 €
	dont contributions directes	498 010.00 €
74	Dotations et participations	743 907.00 €
	dont DGF	170 120.00 €
	dont dotation de solidarité rurale	252 936.00 €

	dont dotation de péréquation	57 890.00 €
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00 €
76	Produits financiers	10.00 €
77	Produits exceptionnels	2 000.00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	20 000,00 €
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	12 500,00 €
	TOTAL DES RECETTES	1 847 905.00 €

Voici la présentation du budget d'investissement par grandes masses :

Le budget d'investissement est présenté pour un montant de 1 923 844 €.

20 – 21- 23	Opérations d'investissement	1 412 970.00€
16	Remboursement capital de la dette	138 000.00 €
165	Emprunt cautions logement	2 000.54 €
O40	Opération d'ordre entre section	20 000.00 €
O41	Opérations patrimoniales	300 000,00 €
OO1	Déficit de clôture	35 873.46 €
27	Autres immobilisations financières	15 000.00 €
	Total des dépenses	1 923 844.00 €
13	Subvention d'investissement reçue	976 009.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	20 700.82 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	2 000.54 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	338 566.64 €
	<i>FCTVA (investissement 2016)</i>	84 500.00 €
	<i>TAXE D'AMENAGEMENT</i>	29 000.00 €
1068	<i>Affectation du résultat</i>	225 066.64 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	181 067.00 €
O40	Opérations d'ordre entre section	85 500.00 €
O41	Opérations patrimoniales	300 000,00 €

O24	Produits des cessions d'immobilisations	5 000.00 €
27	Autres immobilisations financières	15 000.00 €
	Total des recettes	1 923 844.00 €

Soit un cumul de budget des deux sections en dépenses et en recettes de **3 771 749.00 €**.

Le détail des principales opérations d'investissement est le suivant :

* Etude du P.L.U :	4 000.00 €
* Acquisition foncière :	10 000.00 €
* Programme défense incendie :	65 000.00 €
* Programme de signalétique :	5 000.00 €
* Acquisitions matériels et mobiliers divers :	75 000.00 €
* Restauration des 3 dernières chapelles :	190 000.00 €
* Eclairage public secteur lotissement les ouradous et la gendarmerie et dissimulations des réseaux basse tension :	750.00 €
* Aménagements abords de la piscine secteurs 2 bis-2 et 1	150 000.00 €
* Aménagements cœur de village – secteur II	8 000.00 €
* Aménagement piétonnier giratoire Mercadiol – RD6-RD10	79 000.00 €
* Amélioration bâtiments communaux	35 000.00 €
* Projet d'une plaine de jeux	250 000.00 €
* Rénovation des abats sons de l'église ST QUIRIN :	6 300.00 €
* Restauration de la statue de la Vierge de Pitié :	6 000.00 €
* Art, Truffe et Patrimoine :	3 000.00 €
* Mise en accessibilité bâtiments communaux A d'Ap :	32 600.00 €
* Programme voirie 2016 :	32 000.00 €
* Rénovation du monument aux morts avec le poilu :	15 100.00 €
* Dissimulations réseaux basse tension et téléphone sur Paillas :	26 500.00 €
* Rénovation four de St Hilaire :	13 500.00 €
* Modernisation et mise aux normes éclairage public :	75 000.00 €.
* Implantation bornes électriques :	7 500.00 €
* Voirie, réseaux divers :	28 720.00 €
* Voirie Programme 2017 :	62 000.00 €
* Rénovation du Gymnase :	215 000.00 €
* Informatisation des écoles PG 2016 :	6 000.00 €
* Informatisation des écoles PG 2017 :	12 000.00 €

Après lecture faite du budget 2017, celui-ci est adopté à la majorité avec 2 oppositions (Sébastien NODARI et Charles LONJOU) et une abstention (Patricia CHATELIN).

Présentation du budget annexe assainissement :

Voici la présentation du budget d'exploitation par grandes masses :

O11	Charges à caractère général	17 100.00 €
O12	Charges de personnel	4 000.00 €
66	charges financières	400,00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	32 000,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	47 870.00 €
	Total des dépenses	101 370.00 €

70	Produits des services	32 000.00 €
74	Dotations et participations	10 000.26 €
O42	Opérations d'ordre entre section	13 000.00 €
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	46 369.74 €
	Total des recettes	101 370.00 €

Détail de la section d'investissement : équilibre à hauteur de 185 000 €

16	Remboursement de l'emprunt	8 000.00 €
23	Immobilisations en cours (non affecté)	41 000.00 €
23	Immobilisations en cours (RAR+ nx crédits)	103 000.00 €
O41	Opérations patrimoniales	20 000.00 €
O40	Opération d'ordre entre sections	13 000.00 €
	Total des dépenses	185 000.00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	47 870.00 €
O40	Opération d'ordre entre sections	32 000.00 €
OO1	Excédent reporté en investissement	83 731.23 €
O41	Opérations patrimoniales	20 000.00 €
10222	FCTVA (investissement 2016)	1398.77 €
	Total des recettes	185 000 €

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **185 000 €** avec plusieurs opérations, à savoir :

Opération 27 : extensions diverses 2016 : 15 000 € (RAR) + 60 000 € nouveaux crédits

Opération 28 : achat matériel d'exploitation : 8 000 € (RAR) + 20 000 € nouveaux crédits.

Travaux en cours : 41 000 € (non affecté à ce jour).

Après lecture et examen du budget annexe assainissement 2017, celui-ci est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

Budget annexe gymnase

Détail de la section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 103 000 €

011	Charges à caractère général	7 000.00 €
65	Charges de gestion courante	10.00 €
66	Charges financières	6 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	81 990.00 €
042	Amortissements	8 000.00 €
	Total des dépenses	103 000.00 €

70	Ventes d'électricité	55 000.00 €
002	Report en fonctionnement	48 000.00 €
	Total des recettes	103 000.00 €

Détail de la section d'investissement : équilibre à hauteur de 155 798 €

16	Remboursement de l'emprunt	60 000.00 €
23	Immobilisations en cours	30 066.37 €
041	Opérations patrimoniales	30 065.31 €
001	Solde d'investissement reporté	35 666.32 €
	Total des dépenses	155 798.00 €
1068	Autofinancement	35 742.69 €
021	Virement de la section de fonctionnement	81 990.00 €
041	Opérations patrimoniales	30 065.31 €
040	Amortissement de la toiture	8 000.00 €

	Total des recettes	155 798.00 €
--	---------------------------	---------------------

Après lecture et examen du budget gymnase 2017, celui-ci est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

4 – Examen et vote des demandes de subventions aux associations

Serge LINON, Président de la Commission vie associative présente le dossier de demande de subvention pour 2017.

Nom des Associations	Proposition Commission	Vote du Conseil Municipal	observations
Club de Pétanque	150 + 150	300 €	<i>Unanimité</i>
ALCEP (activités sportives et culturelles)	150 + 250	400 €	<i>Unanimité</i>
Babel Gum	150 + 500	650 €	<i>Unanimité</i>
Le Chêne Pensant (activité théâtre-claquettes)	150 + 150	300 €	<i>Unanimité</i>
Lac'Réactivité	150 + 100	250 €	<i>Unanimité</i>
Multisport (Badminton-Volley)	150 + 650	800 €	<i>Unanimité</i>
Model Bateau	150 + 100	250 €	<i>Unanimité</i>
Ni Queue Ni Tête (théâtre)	150 + 150	300 €	<i>Majorité (1 contre Daniel PASQUIER : subvention insuffisante)</i>
FCLF (foot Lalbenque-Fontanes)	3500 + 2500 + 500	6 500 €	<i>Majorité (abstentions Daniel PASQUIER, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE)</i>
Cours et Causse Toujours	150 + 450	600 €	<i>Unanimité</i>
Association de St Quirin	150 + 250	400 €	<i>Unanimité</i>
Asel	150 + 50	200 €	<i>Unanimité</i>
St Hubert Lalbenquoise (chasse)	150 + 450	600 €	<i>Unanimité</i>
Comité des fêtes Lalbenque	1000 + 1000 +800	2800 €	<i>Unanimité</i>
Club Informatique	150	150 €	<i>Unanimité</i>
Club de Pêche	150 + 50	200 €	<i>Unanimité</i>
Comité des fêtes de St Génies	150 + 250	400 €	<i>Unanimité</i>
APE écoles publiques	150 + 850	1000 €	<i>Unanimité</i>
Comité des fêtes de ST HILAIRE	150 + 650	800 €	<i>Unanimité</i>
FNACA (Anciens Combattants)	150	150 €	<i>Majorité (abstention de Patricia CHATELIN et contre de Daniel PASQUIER)</i>
Gacail (association des commerçants)	150 + 350	500 €	<i>Unanimité</i>
Heures douces (club 3^{ème} âge)	150 + 250	400 €	<i>Unanimité</i>

Syndicat des Trufficulteurs	150 + 650	800 €	<i>Majorité (contre de Sébastien NODARI, Charles LONJOU, Patricia CHATELIN et Daniel PASQUIER) – Abstentions de Philippe PARIAT, Marie-Christine LAPEYRE et Michel DURAND : subvention trop élevée.</i>
Les Amics del País	150 + 50	200 €	<i>Unanimité</i>
Les Amis de Lalbenque	150 + 400	550 €	<i>Majorité avec 7 contres (Sébastien NODARI, Charles LONJOU, Patricia CHATELIN, Daniel PASQUIER, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Philippe PARIAT : subvention insuffisante).</i>
Le Futsal	150	150 €	<i>Unanimité</i>
Les Amis de Paillas	150 + 250	400 €	<i>Unanimité</i>
Le Cyclo Sport	150	150 €	<i>Unanimité</i>
Les Valparès (Rugby)	150 + 950	1100 €	<i>Unanimité</i>
Le site remarquable du goût	150 + 500	650 €	<i>Majorité (abstention Daniel PASQUIER))</i>
Lalbenque Images	150 + 50	200 €	<i>Unanimité</i>
L'APEL de St THERESE	150 + 150	300 €	<i>Unanimité</i>
La prévention routière	200	200 €	<i>Unanimité</i>
Modelclub Cahors	150 + 50	200 €	<i>Unanimité</i>
La Chambre des métiers	480	480 €	<i>Unanimité</i>
Participations Séjours Ecoles-Collèges	6650+675 +315	7 640 €	<i>Unanimité</i>

Après examen et délibération, l'assemblée vote un montant de 30 970 € de subventions pour 2017.

5 – Présentation du programme voirie 2017 : voies communales et voies communautaires

Paul PINSARD vous donne lecture du compte rendu de la réunion de la commission du 23 mars 2017.

Pour résumé, le programme voirie 2017 pour les voies communales est proposé pour un montant de 62 385.12 € TTC.

Le programme voirie 2017 pour les voies communautaires est proposé pour un montant de 50 865.12 € TTC.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à la majorité avec un vote contre (Charles LONJOU) les deux programmes ainsi présentés.

6 – Modifications des effectifs

Je vous propose **plusieurs créations de postes** étalées sur l'année 2017, à savoir :

Au 01/05/2017 :

- 2 ATSEM principal 1^{ère} classe : un poste à 29.5 h et un poste à temps complet.

Au 01/09/2017 :

- 4 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe : 3 postes à temps plein et un poste à temps non complet 28 h.

Pour la suppression des postes actuels, une saisine du Comité Technique sera faite avant la fin de l'année pour mettre à jour le tableau des effectifs.

Pour la saison piscine 2017 : besoin d'un emploi saisonnier de 3 mois pour tenir le guichet de la piscine et entretien du bâtiment vestiaires durant la période estivale principalement le week-end, proposition de 10 h à 12 h/semaine à compter du 10 juin.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la création des postes présentés ci-dessus et autorise le Maire à signer les arrêtés et contrat à venir.

7 – Promotion de terrains avec gazon synthétique par la Fédération Française de Football

La fédération Française de Football lance un appel à projets exceptionnel qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la pratique du Foot5 et illustre également l'intérêt que porte aujourd'hui la FFF au développement du football loisir.

EDF, partenaire du football amateur auprès de la FFF, s'associe à cette opération en offrant l'installation de l'éclairage du terrain.

La FFF prend en charge financièrement l'installation de la structure par le prestataire qu'elle a retenu « Camma Sport » (hors travaux d'aménagement complémentaire).

En effet la collectivité (maître d'ouvrage) doit préparer la plateforme, un cahier des charges est proposé à cet effet.

L'association de football est porteur de l'appel à projets mais a besoin que la commune s'engage pour la mise à disposition du site (terrain en prolongement du club house et vestiaires à Méchanel) et s'engage sur les travaux de terrassements.

Le club de foot veillera à la bonne utilisation de cette infrastructure, un règlement sera établi à cet effet.

Après présentation de ce projet, je sollicite votre accord sur l'engagement à réaliser les travaux.

Après délibération, l'assemblée valide à la majorité avec une abstention (celle de Daniel PASQUIER) à s'engager à mettre à disposition la surface nécessaire au projet et à assurer la partie terrassements.

8 – Questions Diverses

- Sollicitation de l'Etude du notaire pour la signature par le Maire d'une modification du cahier des charges du lotissement Lugol afin de permettre l'installation du futur vétérinaire sur le LOT 7 (5 impasse du Pech Jantou) AH 289, contenance de 904 m².
En effet le lotissement indiquait dans son règlement que chaque lot devait être des « habitations bourgeoises », hors pour le cas d'espèce, il y a une modification du règlement de la façon suivante :

« Par suite de ces accords, il est constaté par dérogation mais seulement pour le lot n°7 pour lequel il sera pas tenu de respecter la clause « habitations bourgeoises » mais installation exclusivement de toutes activités professionnelles ou habitations »

L'ensemble des colotis ont signé et je vous demande de m'autoriser à signer également ce document. **Après délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à signer la modification du cahier des charges.**

- Grâce à la mobilisation des agriculteurs, des syndicats agricoles et des élus, Lalbenque avec les 4 autres communes du Quercy Blanc ont été réintroduites dans les zones défavorisées. C'est une excellente nouvelle pour le monde agricole et donc pour notre territoire.
- Daniel PASQUIER sollicite qu'il soit programmé une réunion publique à mi-mandat. Cette réunion sera organisée au cours du 2^{ème} semestre 2017.
- Paul PINSARD expose les orientations de la commission voirie du 7/04 sur la continuité de l'aménagement de bourg en matière de circulation (avenue du Mercadiol, allées du Fajal, rue de la Poste, chemin de la Vignasse). De plus, ils ont étudié le projet d'aménagement d'une placette à l'arrière de la salle des fêtes fourni par le bureau d'études 1% paysage d'Albi. Nous allons rendre compte au bureau d'études de ces orientations afin de poursuivre le dossier.

Plus aucune question n'est à l'ordre du jour et la séance est levée à 22 h 45.

A LALBENQUE, le 13 avril 2017
Le Maire

J.POUGET.